

Réf: Dossier 315490

Avis de constitution

SOCIETE « ANDY BLAH »

Siège Abidjan Cocody Riviera Bonoumin, Lot 26, Ilot
3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDY BLAH »

Objet : Production & Edition musicale, Evènementiel, Service IT .

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,600,000 F CFA divisé en (260.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 260 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Bonoumin, Lot 26, Ilot 3

Dirigeant(s) M BLAH ANDY BRYAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05532 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33574/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

